

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011

Présents : Messieurs LEROUX, MADELAINE, BREYNE, PETRAS, CORNEVILLE, BERTIER, LECLUSE, Mademoiselle Emilie BOUILLON, Monsieur ADAM, Mesdames LEBATARD, MOTTIN, BAILHACHE, Monsieur PLINE, Madame GODARD, Messieurs LERECULLEY, BRIARD, Madame Florence BOUILLON, Messieurs POSTIC, SIMON, HAREL.

Absents excusés : Messieurs LECONTE, MARIOTTI.

Secrétaire : Mademoiselle Emilie BOUILLON

POUVOIR : Monsieur LECONTE a donné pouvoir à Madame LEBATARD.

Monsieur MARIOTTI a donné pouvoir à Madame MOTTIN.

2011/016 STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'analyse de la commission d'appel d'offre concernant la construction de la station d'épuration. 4 entreprises ont répondu à cet appel d'offre ; après examen des dossiers, la commission a décidé de retenir l'entreprise SAUR pour un montant de 1 526 511 euros HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'engagement correspondant.

D'autre part, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec la SAUR les avenants correspondants à la surveillance et à l'entretien des équipements d'assainissement et au curage du réseau pour un an à compter du 1^{er} Juin 2011, selon les mêmes conditions que le contrat initial.

2011/017 CONTRAT AVEC LE BUREAU VERITAS

Le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau contrat relatif à la vérification des installations électriques, de gaz, de chauffage des bâtiments communaux et des appareils de levage établi par le Bureau Veritas.

Celui-ci est établi pour une durée de 3 ans, pour un montant annuel de 6520 euros HT. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce devis.

2011/018 RETRAIT DE LA COMMUNE DE VIEUX DU SIGAZ

Monsieur Le Maire expose :

En attente d'une desserte en gaz depuis 2002, la Commune de Vieux a décidé par délibération du 15 Janvier 2010 de ne pas s'engager dans la quatrième procédure de délégation du service public, lancée au premier semestre 2010.

La commune considère désormais que son adhésion au syndicat n'est plus nécessaire et demande donc le retrait de la commune du SIGAZ.

Le Comité Syndical du SIGAZ en date du 6 Décembre 2010 s'est prononcé en faveur de cette demande.

Ce retrait est subordonné à l'accord des conseils municipaux des collectivités membres du syndicat exprimé dans les conditions de majorité qualifiée. Au vu de la majorité qualifiée requise, le Préfet établira alors l'arrêté préfectoral modifiant le périmètre du SIGAZ.

Conformément à l'article L5 211-18 du CGT, il convient que notre commune délibère sur cette demande de retrait.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le retrait de la commune de VIEUX du SIGAZ.

2011/019 MUSEES

Le Conseil Municipal décide d'accorder d'une part la gratuité du Musée de la Mine lors de la Nuit des Musées le 14 Mai 2011 et d'autre part la gratuité du Moulin de Marcy à l'occasion de la journée des Moulins le 19 Juin 2011.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des divers aménagements à prévoir sur les deux sites :

- aménagement de l'entrée du Moulin de Marcy et busage auprès de l'étang
- Au Musée de la Mine, prévoir un panneau précisant les horaires des travaux d'éclairage et le nettoyage des fouilles ainsi que l'acquisition d'un panneau publicitaire pour participer aux salons et expositions.

Des expositions seront présentées pendant la saison 2011, l'une sur la forge et l'autre sur le transport dans la mine, fourni par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal sera accueilli par les guides sur les 2 sites le Samedi 2 Avril 2011 avant la réouverture pour prendre connaissance des travaux réalisés.

2011/020 PERSONNEL

Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Mickaël LEPOULTIER souhaite mettre un terme à son congé de mise en disponibilité. Le Conseil Municipal accepte de le réintégrer aux services techniques dans le cadre de son grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2011 et ce, après avis de la commission paritaire administrative.

D'autre part, Monsieur Davy MARIETTE, actuellement en Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi, a décidé de rompre son contrat avec la commune puisqu'il a retrouvé du travail dans une entreprise privée. Le Conseil Municipal a pris acte de cette décision.

Madame Chantal GRAS, étant actuellement en arrêt maladie, son remplacement est assuré par Laurence JEANNE à raison de 8h25/35 heures par semaine.

La commission du personnel propose au Conseil Municipal de recruter pour la saison d'ouverture des Musées d'une part Mademoiselle Emilie SAVARY du 1^{er} Avril au 30 Juin 2011, et d'autre part, Mademoiselle Pauline MARIE du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2011.

Le Conseil Municipal est favorable à cette décision et autorise le Maire à signer les contrats correspondants à ces recrutements saisonniers.

2011/021 DIVERS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à régler la facture concernant l'identification d'un cheval en divagation sur la voie publique. Cette prestation s'élève à 35,11 euros TTC, les crédits sont ouverts au budget primitif à l'article 678 (charges exceptionnelles).

2011/022 ASSOCIATION

Le Conseil Municipal a pris acte de la décision concernant la dissolution de l'Association ADACPAC. Celle-ci a effectué les démarches administratives permettant de mettre un terme à leurs activités.

2011/023 VENTE D'UN LOCAL

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente l'ancien local du vestiaire paroissial situé Route d'Isigny d'une surface de 49,80 m². Celui-ci sera vendu en l'état et démonté par l'acquéreur. Les offres de prix seront reçues en mairie jusqu'au 15 avril 2011 sous plis fermés et la commission d'appel d'offre examinera celles-ci

2011/024 CENTRE AERE

Monsieur BREYNE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le centre aéré n'ouvrira pas la semaine du 28 Février au 4 Mars 2011, faute d'effectif suffisant.

En ce qui concerne la deuxième semaine des vacances, si l'effectif journalier n'atteint pas 12 enfants, le centre restera également fermé. Le Conseil Municipal n'envisage pas de renouveler cette expérience sur les vacances de février car les effectifs ne sont pas suffisants sur cette période.

2011/025 COMMISSION

Le Conseil Municipal a pris acte de la décision de Mademoiselle Emilie BOUILLON souhaitant se retirer de la Commission « Info Presse ».

2011/026 COMMISSION MEDIATHEQUE

Monsieur LECLUSE, Adjoint au Maire, précise au Conseil Municipal que cette réunion avait pour but de prévoir l'organisation d'un salon du livre en collaboration avec le collège et avec la participation de Monsieur BERNOUIS. Cette manifestation pourrait se dérouler vers le 20 Mars 2012, mais la commission doit poursuivre son travail afin de concrétiser celle-ci.

2011/027 COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

Monsieur MADELAINE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la Commission a travaillé sur les futures subventions à allouer aux associations et ce, au vu des documents fournis par celles-ci. Certains points devront être précisés avec quelques associations avant de transmettre cette proposition à la commission des finances pour l'élaboration d'un budget primitif.

2011/028 COMMISSION ATELIER-VOIRIE

Monsieur BERTIER, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal les devis relatifs au broyage et à l'élagage présentés par l'entreprise BELLIARD. Le Conseil Municipal accepte ces propositions, soit 193,50 euros du km pour le broyage de l'ensemble des voies communales et 1585 euros pour l'élagage de 4 km de voies. L'objectif de la commission est de poursuivre ces actions afin de maintenir les routes.

La Commission a recensé les divers travaux de réfection de chaussées à prévoir et à retenir la Patinière, la Rue de Laval (en partie) l'Orée, la Moignerie, le Quetissant, les Quesnées, les

Longchamps. Le Conseil Municipal espère que ces travaux seront retenus par l'Intercom dans le cadre de l'enveloppe budgétaire attribuée à chaque collectivité.

La Commission a recensé les divers travaux à prévoir sur l'année 2011 ; afin que ceux-ci puissent être pris en compte lors de l'élaboration du budget.

2011/029 COMMISSION ESPACES VERTS

Monsieur CORNEVILLE, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que la commission souhaite améliorer le fleurissement aux entrées de la commune.

En effet, le jury du concours des villes fleuries prend en compte ce critère dans le classement. Cet aménagement pourrait se faire à moindre coût en modifiant les bacs actuels par les services techniques.

Le Conseil Municipal accepte de réaliser ces travaux.

2011/030 COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Monsieur LECLUSE, Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal le programme des manifestations qui seront organisées dans le cadre de l'inauguration de la place et du module le 08-09-10 avril 2011 ; le vendredi 8 Avril 2011, le carnaval des écoles sera accueilli dans cette structure, l'inauguration avec les officiels et les habitants se déroulera le Samedi 9 Avril 2011 et le dimanche 10 avril 2011, une porte ouverte aura lieu avec la présence des certaines associations. Le Conseil Municipal laisse le soin à la Commission « Fêtes et Cérémonies » d'affiner le programme des festivités et accepte de réaliser l'équipement audiovisuel de ce bâtiment pour un montant de 13 200 euros.

D'autre part, le Conseil Municipal décide de modifier le tarif applicable aux associations locales pour « des expositions-salons ou Marché de Noël » celui-ci est fixé à 200 euros au lieu de 300 euros, à noter que le prix du module comprend l'utilisation de celui-ci du vendredi 16 heures au dimanche soir. La séance de cinéma pour les enfants de la commune qui avait été annulée en décembre, en raison de la neige, aura lieu le jeudi 3 Mars 2011 à la salle des fêtes.

D'autre part lors de la prochaine réunion de la commission, celle-ci réfléchira sur l'organisation du réveillon du 31 Décembre 2011 en partenariat avec l'association « LITTRY MUSIC COUNTRY ».

La commission accueillera également courant avril les bénévoles des Restaurants du Cœur dans les musées.

2011/031 CHAPELLE DE LA MINE

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'expertise du Cabinet JAMAIN concernant la Chapelle de la Mine.

Le Conseil Municipal décide de fermer ce bâtiment au public et de le mettre en sécurité pour un montant de 49 634 euros TTC. Le Conseil Municipal charge le Maire de prendre les dispositions nécessaires pour cette mise en sécurité et décide de solliciter l'aide du Conseil Général ou d'autres organismes pour la réalisation de ces travaux.

Cette réunion a recensé 16 délibérations
numérotées de 2011/016 à 2011/31

Liste des conseillers municipaux

NOM ET PRENOM	SIGNATURE
LEROUX Denis	
MADELAINÉ Fabrice	
BREYNE Claude	
PETRAS André	
CORNEVILLE Gilbert	
BERTIER Guillaume	
LECLUSE François	
BOUILLON Emilie	
ADAM Jean-Marc	
LEBATARD née LEDUNOIS Geneviève	
MOTTIN née LEPLATOIS Brigitte	
LECONTE Claude	
BAILHACHE née ROSE Christelle	
PLINE Didier	
GODARD née GUILLEMETTE Catherine	
LERECULLEY Yves	
MARIOTTI Pascal	
BRIARD Emmanuel	
BOUILLON née DUMAS Florence	
POSTIC Jean-Pierre	
SIMON Jean-Baptiste	
HAREL Nicolas	

